FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 19 octobre 2018
N° de dossier : 115805.00199/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS**
ACIG - Demande de révision de la décision D-2018-069 rendue dans le dossier R-3867-2013
R-4054-2018

Me Dubois,

Conformément à l'article 14 du Guide de paiement de frais, la FCEI demande le remboursement de ses frais, tels que déposés au dossier mentionné en rubrique :

- Formulaire de Demande de frais de la FCEI ;
- Factures de Fasken Martineau; et
- Facture de Jean-François Blain, analyste externe.

Nous demandons donc respectueusement à la Régie de considérer cette demande de remboursement

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

AT/mb
P.j.